

USLR-CGT Arles Introduction à l'assemblée du 24 novembre 2015

Le 13 novembre à Paris, 130 personnes sont mortes et 350 blessées, des jeunes en majorité, d'une vingtaine de nationalités différentes, quelques camarades de la CGT.

Les massacres ont eu lieu dans une salle de spectacle, des terrasses de café, aux environs d'un stade de foot, dans des lieux emblématiques de la France : Paris et Saint Denis. Pas un hasard.

Mais pas que dans notre pays: Le mali, le Nigéria, le Liban, l'avion russe, la Turquie, la Tunisie...

Oui, la communauté humaine a affaire à un groupe organisé, qui dispose de beaucoup de moyens financiers, et qui réussit à embrigader de nombreux jeunes, dans beaucoup de pays, y compris le nôtre.

Mais il faut bien remarquer la mobilisation extraordinaire de l'ensemble des agents des services et entreprises publiques pour faire face à l'indicible : la police, les services de secours, les services de santé, les services sociaux, les agents territoriaux....et voir aussi l'émotion, la solidarité et le soutien des populations aux victimes, en France et aussi dans le monde.

Dans son communiqué de la semaine dernière, le CCN (CGT) redit que : « la guerre ne règle rien, au contraire. Les lieux de tensions et conflits se multiplient avec leurs cortèges de morts, de destruction, de désolation et de haine. Les multiples interventions militaires (en Irak, en Lybie, en Syrie, etc.), loin d'instaurer la démocratie ont généré un appauvrissement des populations avec des centaines de milliers de victimes et une impasse économique et sociale. C'est le terreau sur lequel le terrorisme se développe, poussant des populations entières sur le chemin de l'exil.

La CGT réaffirme ses valeurs de paix et de fraternité dans son combat pour le progrès social, la démocratie, la liberté, la laïcité, nécessaires au bien vivre ensemble....

Aujourd'hui, la CGT prend note que le Président annonce dans son discours, ne plus considérer le pacte de stabilité comme un horizon indépassable. **Elle exige donc un pacte de progrès, de démocratie sociale, d'éducation, de sécurité et de paix pour toutes les populations.**

Si nous sommes favorables à un renforcement de la sécurité des citoyens, il ne faut pas confondre des moyens et des effectifs de police et gendarmerie supplémentaires avec une restriction des libertés individuelles et collectives. **De même, combattre, écarter les formes de radicalisation passe avant tout par le respect des droits fondamentaux d'accès à l'éducation, à la culture, à la santé et à l'emploi.**

Ce n'est pas une quelconque modification de la constitution qui permettra de tarir les sources de financement et d'armement des terroristes. Il faut d'ailleurs souligner que l'Etat français est le 2ème pays vendeur d'armes au monde, devant la Russie et la Chine. La CGT exige l'arrêt de tout commerce d'armes avec les états qui entretiennent des liens avec les terroristes. **Elle demande que la priorité soit donnée à la recherche de solutions multilatérales dans le cadre de l'ONU.**

Elle refuse que les salariés et la population française, à travers des modifications de la constitution, soient placés de fait dans un état d'urgence permanent.

Elle refuse que l'expression revendicative et le mouvement social soient muselés.

Car c'est bien le combat pour la justice sociale qui fera reculer les guerres, le terrorisme, le fondamentalisme, la xénophobie, le racisme, l'obscurantisme et la régression.

Plus que jamais, la CGT appelle les salariés et les retraités à refuser les reculs sociaux et se mobiliser pour les salaires, les pensions, l'emploi, la réduction du temps de travail et l'amélioration des conditions de travail, la protection sociale, les libertés syndicales.

Pas plus qu'il n'y a de trêve dans les attaques contre le monde du travail, il n'y aura de trêve dans l'action syndicale pour le progrès social.

Notamment, le 2 décembre où la CGT appelle à une journée nationale d'action organisée en territoire, ayant pour thème «NON à la violence sociale, OUI à l'efficacité économique, sociale et environnementale».

Le 2 décembre est le jour où 16 salariés d'Air France sont traînés devant le Tribunal ! Leur faute ? Avoir manifesté leur refus de perdre leur emploi !

La CGT appelle, ce jour-là, les salariés à se mobiliser partout en France pour défendre :

- L'emploi
- La retraite à 60 ans à taux plein
- Les libertés syndicales
- Les salaires, les pensions et les minimas sociaux
- La reconnaissance des métiers pénibles
- Le développement industriel et des services publics

Partout en France dénonçons la politique libérale du patronat et du gouvernement qui remet en cause les droits des salariés au travers :

- La casse du Code du Travail
- La criminalisation de l'action syndicale

L'UD CGT 13 propose que **le matin** les actions soient déclinées dans les entreprises, avec notamment un **rassemblement sur la zone logistique de St Martin de Crau (Transgourmet)**, en liaison avec les UL de Port St Louis, Tarascon, Chateaurenard et Martigues et Arles.

Puis à **14h00 Rassemblement à Marseille Place du Général de Gaulle.**

Les retraités ont donc toutes leur place dans le mouvement social.

Le gouvernement met en avant l'idée que les retraité-e-s sont dans une meilleure situation que la moyenne de la population . La réalité des personnes retraitées est bien différente d'une moyenne mathématique (disproportion des revenus encore plus importante chez le retraités, patrimoine augmentant avec l'âge, etc.).

Et de déclarer que les personnes âgées de plus de 65 ans tirent, en moyenne, 19 % de leurs revenus de loyers, dividendes et autres intérêts, alors que l'essentiel de ces sommes provient des familles les plus riches. Mêler dans une même moyenne statistique les pensions des salariés et les revenus indécents des Bettencourt ou Wendel, relève, pour le moins, de la mauvaise foi.

Le cumul des mesures prises depuis 1993 a déjà un impact négatif sur les retraité-e-s actuels :

- Indexation sur les prix qui rogne le pouvoir d'achat.
- Gel des pensions depuis 3 ans (l'augmentation de 0,1% au 1^{er} octobre est une provocation!)
- Des mesures fiscales qui diminuent le niveau de vie.
- La situation empire pour de nombreuses personnes retraitées, dont celles ne touchant que la réversion.

Le cumul des mesures prises depuis 1993 fait baisser de plus en plus les pensions des nouveaux retraité-e-s :

- Les 25 meilleurs salaires annuels au lieu des 10
- La durée de cotisation
- La décote
- Conséquence pour les nouveaux retraité-e-s : baisse du taux de remplacement.

Conséquences de toutes ces mesures :

- Baisse à terme du poids des retraites dans le PIB
- Augmentation du nombre de retraité-e-s sous le seuil de pauvreté.

Aucune instance ne permet aux personnes retraitées et à leurs organisations syndicales de discuter de tout cela. Ce n'est pas acceptable.

Ajoutons le **très mauvais accord ARRCO-AGIRC**. Pour ceux qui espéraient partir prochainement en retraite, le Medef leur impose un report du départ en retraite d'un an par rapport à l'âge du taux plein. Quelles conséquences pour les nombreux salariés qui ne sont plus en emploi et pour les femmes dont la pension est déjà en moyenne inférieure de 40 % à celle des hommes et de 60 % pour les femmes cadres.

C'est tout bénéf pour le MEDEF : la contribution des salariés actifs et retraités s'établit à 95 % du besoin de financement contre 5 % pour le Medef : soit 5,7 milliards à la charge des salariés et retraités contre 300 millions pour le patronat. Sans compter les 800 millions d'euros «tapés» dans la branche Accidents du Travail/Maladies Professionnelles (AT/MP) de la Sécurité Sociale!

Des petits cadeaux, à l'approche des fêtes de Noël, qui viennent grossir les précédents: 110 milliards d'aides diverses aux entreprises, 80 de TVA détournée, 45 de dividendes, 80 d'évasion fiscale, soit quasiment **l'équivalent de l'ensemble des pensions versées aux retraité-e-s!** 13,5% du PIB...

Bref largement de quoi ne pas culpabiliser pour revendiquer l'augmentation de nos pensions et l'amélioration des conditions de vie des retraités (revendications reprises dans la motion qui vous sera présentée).

Alors bien sûr nous aurions préféré un rassemblement plus important et plus visible devant la Sous-préfecture, nous nous y étions préparé. Mais les circonstances en ont décidé autrement. La manifestation de notre ras-le-bol n'est cependant que remise. Les organisations syndicales confédérées doivent se revoir prochainement pour une nouvelle initiative, en principe en janvier.

Voilà, place au débat.